



Colloque 2011 de la CTI

Lundi, 7 février 2011

34, Avenue Charles de Gaulle
F-92200 (Neuilly sur Seine)
Metro : Ligne 1- Porte Maillot (sortie 7)

ATÉLIER INTERNATIONAL (14:30- 17:00)

Animateurs : René Paul Martin et Teresa Sánchez

Les écoles françaises font preuve d'un grand dynamisme à l'international. Chaque année, il y a des projets nouveaux pour créer des doubles diplômes, diplômes conjoints, des cycles préparatoires et d'autres implantations à l'étranger. D'autre part, des écoles étrangères souhaitent obtenir l'accréditation de leurs diplômes par la CTI. Les motivations sont variées : obtenir l'admission par l'État français des formations, le label EUR-ACE ou, tout simplement, la reconnaissance d'un organisme d'accréditation spécialisé.

Qu'est-ce que l'accréditation par la CTI ? Qu'est-ce que l'admission par l'Etat ? Quel est le lien entre les deux ? Peut-on (et dans quelles conditions) délivrer un diplôme français à l'étranger ? Quelle certification donner aux étudiants concernés ? Comment organiser des cursus bi-diplômants ou des diplômes uniques avec des établissements étrangers ? Quel est l'intérêt d'un système de labellisation européen comme le label EUR-ACE ?, Etc.

L'atelier international commencera avec un bref rappel de la politique internationale de la CTI et des critères à appliquer dans les différents cas de figure. L'essentiel de l'atelier sera ensuite consacré à l'échange à propos des nouveaux projets d'implantation à l'international. Ce sera aussi l'occasion d'avoir le retour d'expérience des écoles engagées dans le processus d'accréditation ou ayant été récemment accréditées.